

pochon (louche) d'airain ; avec ses plats de faïence et sa vaisselle d'étain (soit 23 livres de fin et 230 livres de commun en plats, assiettes, écuelles et poteries).

La visite de la maison se termina par le grenier, bien garni de provisions, par la cave et enfin par l'écurie.

Le 26 mars 1643, tous les objets, tous les meubles énumérés dans l'inventaire furent vendus aux enchères, sans que Claudine, comme tutrice, pût miser¹. On ne relâcha à la veuve que le collier d'orfèvrerie de son aïeule et la garniture d'un lit pour ses enfants. Mais elle put conserver son « dau-benestier » et sa chaîne, l'assiette armoriée et les seize cuillers d'argent, ainsi que le flacon d'eau de senteur : la foule compatissante se refusant à porter aucune enchère sur ces objets.

Quant à la maison de la rue Teynière, elle fut louée publiquement à Claudine, avec un pré dans la banlieue de Bourg, pour la somme de soixante-douze livres annuelles.

La veuve de Benoît Démia savait défendre les intérêts des siens. Ayant eu maille à partir avec les syndics de Bourg au sujet d'une taxe², elle dut payer treize livres, « que l'on a voulu à mes petis enfan », écrivit-elle au dos de la quittance. Cette maîtresse femme vint à bout des difficultés qu'entraînèrent le règlement de ses reprises et la gestion de la masse de la tutelle, qui comprenait notamment des placements faits par son mari chez les banquiers lyonnais Porron et Ferrary. A vrai dire, elle fut aidée dans sa tâche difficile par les conseils éclairés d'amis ou de parents, tels que son beau-frère Ollier et l'avocat Guichenon, le célèbre historien de la Bresse et de la Savoie. Dans les nombreux séjours qu'elle dut faire à Lyon, pour régler la succession de son « pouromme », comme elle écrivait, elle descendait chez un cousin, François Nesme, maître apothicaire dans la rue de l'Enfant-qui-pisse. C'est là qu'elle logeait, lorsque le 3 mai 1643, moins de trois

1. Voici quelques-uns des prix : le tableau du crucifix fut adjugé 10 livres à Louis Puvillany ; un autre représentant Saint Jean, 7 livres à M^e Gaspard Trolliet ; celui de la Vierge tenant l'Enfant, à M^e Louis Mortier, 10 livres ; un autre à Jean Dussud, 7 livres (un Saint Joachim) ; enfin le conseiller Ruffin donna 24 livres pour posséder les traits augustes du roi et de Richelieu, et, par-dessus le marché, du marquis de Thianges.

2. Pour la construction du nouveau canal de la rue Teynière.